



Mes droits en temps que belge

Par **mumuche**, le **08/09/2009** à **22:25**

Bonjour, je suis belge et habite ici en France depuis plus de 1 an. Je suis divorcé depuis cette date. Mon ex-mari habite en Belgique à mon ancien domicile et il est domicilié en France car il fraude avec les impôts depuis 2005 et continue toujours à y vivre en Belgique avec mes deux enfants et doit reprendre la maison. La procédure de vente est lancée depuis le mois de février 2009 mais est toujours au point de départ car mon ex-mari fait traîner les choses pour tirer à son avantage car il ne veut que je n'en ai rien. J'ai un avocat en Belgique prodeo mais qui ne me donne pas beaucoup de réponses concrètes. La maison a été évaluée tous biens compris à 130 000 euros tous frais en moins + les dettes d'impôts que je dois payer la moitié bien que je n'étais pas d'accord comme j'étais marié je dois payer aussi j'en aurais à peu près 53 000 euros il y a déjà eu au moins 5 visites de notaire qui devra être payées aussi se sera déduit de la maison. D'après mon avocat qui me mène en bateau depuis 2 semaines me disant qu'il va m'envoyer le compte rendu de tout si mon ex-mari n'accepte pas ça ça passera en justice mais y refuse tout depuis le début les frais de justice que je devrai aussi payer je n'ai aucuns moyens de faire appel car je n'ai aucuns revenus et aucuns moyens qu'est-ce que je peux faire ? Je suis allé voir d'autres avocats ici qui me disent qu'ils ne peuvent pas reprendre l'affaire tant que ça ne s'est pas fini et que les lois belges ne sont pas les mêmes. Tous ce que je demande à mon avocat il n'en fait rien et fait la sourde oreille j'ai demandé à ce qu'on mette la maison en vente y ne me répond jamais à ce sujet qu'est-ce que je peux faire ? Combien de temps ça peut encore durer ? Pouvez-vous me diriger au mieux car non seulement plus ça traîne moins j'aurai sur la maison et en plus de tout cela je ne vois plus mes enfants qui ont 14 et 13 ans car mon ex-mari les monte contre moi. J'espère que vous pourrez me conseiller au mieux car je ne sais plus quoi faire, je voudrais bien me remarier avec mon compagnon et même ça me fait peur que mon ex-essayé de soutirer une demande de pension à mon compagnon vu que lui travaille et moi non merci à vous de votre aide. Bien à vous